

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 40 (1943)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Cotisations

La cotisation reste la même quelle que soit l'époque d'entrée dans la « Romande », soit fr. 6.—. Nous ne pouvons l'abaisser pour ceux qui n'entrent que maintenant ou plus tard, à cause des frais généraux qui sont les mêmes pour six, sept ou huit mois que pour l'année complète. Par contre, nous pourrions fournir à tous les nouveaux entrés les *Bulletins* parus, sauf janvier épuisé. Nous prions Messieurs les caissiers de section de prendre bonne note de cet avis.

Rapport présidentiel sur 1942

(Suite)

Pour ne pas prolonger cette séance, je me dispense de vous parler en détail des *concours de ruchers* et *d'élevage de reines* ; les rapports concernant ces concours paraissent dans notre *Bulletin*. Je me contenterai d'adresser nos remerciements aux membres des deux jury qui, grâce à leurs compétences et à leur dévouement, ont rempli leurs délicates fonctions à la satisfaction de presque tous les intéressés. Ces concours ont leur raison d'être ; il convient, en effet, d'encourager et de récompenser les apiculteurs qui ont à cœur de bien tenir leurs ruchers. A l'occasion des visites de ruchers, vous êtes heureux de faire voir à vos membres et aux débutants surtout des ruchers bien soignés où l'on voit opérer un apiculteur compétent ayant sous sa main un outillage perfectionné.

Les apiculteurs qui désirent participer à ces concours peuvent demander à M. Thiébaud le règlement auquel ils doivent se conformer, cela va sans dire. Une fois inscrit pour le concours, l'apiculteur n'a pas le droit de se retirer après coup. Pour ce qui concerne le concours d'élevage de reines, il y aura lieu, pour éviter au jury de trop grands frais de déplacements, de l'organiser par régions et non plus pour toute la Suisse romande comme c'était le cas jusqu'ici.

Le *cours de montagne*, subsidié par la Romande, a été attribué en 1942 au Pays-d'Enhaut et à la Haute-Gruyère. Les inscriptions étant au nombre de 47, force nous a été de refuser une partie de celles provenant de la Gruyère pour nous en tenir à celles de la section du Pays-d'Enhaut et des villages limitrophes de la Gruyère, soit au total 27 participants. Les séances ont toutes été présidées par M. Combremont, président qui a fait preuve d'un grand dévouement, ce dont nous lui sommes très reconnaissants. Le président central a assisté à deux séances ; il a pu se rendre compte de l'excellent travail accompli. Le succès de ce cours ne faisait

aucun doute du moment qu'il était confié à l'un de nos apiculteurs les plus compétents. M. Loup, excellent conférencier, a le don d'exposer clairement les sujets les plus abstraits ; il est en outre un praticien remarquable comme on l'a vu à l'occasion des nombreux ruchers visités avec les élèves à Montbovon, à Château-d'Oex, à Rossinières, à l'Étivaz, à Grandvillard et à Rougemont. Comme inspecteur des ruchers, le directeur du cours était à même de traiter d'une manière approfondie les différentes maladies des abeilles. M. Loup ne néglige rien pour se faire comprendre de ses auditeurs ; sa causerie sur l'anatomie de l'abeille était illustrée par de belles vues de toutes les parties du corps de l'abeille ; enfin le film de Fischer a dignement et agréablement clôturé ce cours si intéressant. Il n'y a pas lieu de s'étonner dès lors de l'assiduité avec laquelle les élèves ont assisté à toutes les séances. La fréquentation a été, en effet, des plus régulières, puisqu'on peut l'évaluer à 94 %. Nous ne pouvons que féliciter M. Combremont pour la parfaite organisation du cours et le conférencier pour l'accomplissement de sa tâche difficile ; il a su créer l'entrain, la joie au travail et faire aimer toujours davantage nos chères abeilles.

Assurances. M. Magnenat, de qui relève la question des assurances, a droit à notre reconnaissance pour la compétence et le sérieux qu'il met dans l'accomplissement de ses fonctions pourtant si délicates. A ce sujet-là, nous tenons à vous rappeler une fois de plus l'obligation qu'ont les apiculteurs d'aviser immédiatement, en cas d'accident, non pas le président de leurs sections, celui de la Romande ou encore les inspecteurs des ruchers, mais M. Justin Magnenat, à Renens. *(A suivre.)*

Pénurie de sucre et rationnement du miel

De tout temps, l'Office de ravitaillement de guerre a cherché la collaboration avec les associations corporatives professionnelles.

La nourriture de l'homme se compose d'hydrates de carbone, d'albumines de graisse et de matières protectrices qui doivent se trouver en proportion harmonieuse, déterminée, pour garantir une alimentation rationnelle.

A côté de l'intensification de la production indigène en vivres et de l'importation, la tâche de l'Office de ravitaillement (O. R. G.) est de garantir, jusqu'à la limite du possible, une répartition équitable de produits par les mesures de rationnement.

Dans les entretiens mensuels avec les chefs de toutes les sections de l'O. R. G., les rations sont pesées et fixées sur la base des rapports sur les réserves dans toutes les branches de notre ravitaillement.

La Commission fédérale de ravitaillement de guerre, comprenant des médecins réputés, des dentistes, des hygiénistes, donne

un avis scientifique sur les mesures ordonnées par les autorités.

Les chiffres suivants indiquent clairement la dépendance de la Suisse vis-à-vis de l'étranger en matière d'alimentation :

| <i>Année</i> | <i>Population</i> | <i>% de population occupée dans la production</i> | <i>Consommation brute en sucre</i> |
|--------------|-------------------|---|------------------------------------|
| 1870 | 2,700,000 | 43 % | ? |
| 1888 | ? | ? | 13 kg. |
| 1914 | 3,830,000 | 27 % | 39 kg. |
| 1939 | 4,200,000 | 22 % | 34 kg. |
| 1942 | 4,260,000 | 22 % | 20 kg. |

La consommation de sucre par tête d'habitant en 1870 n'est pas connue, mais elle doit avoir été très petite. Les besoins étaient couverts par les poires, pommes douces, miel, betteraves à sucre. L'apiculture n'occupait pas une place comme de nos jours. Les chiffres suivants indiquent quel était le développement de cette branche secondaire de l'agriculture :

En 1876, 177,000 ruches ; en 1886, 207,000 ruches ; en 1911, 225,000 ruches ; en 1918, 206,000 ruches ; en 1942, 340,000 ruches. Remarquez le recul de 1911 à 1918. Ce chiffre de 206,000 indique nettement que la guerre mondiale (la première...) a fait tomber l'apiculture, malgré les efforts de l'O. R. G. de l'époque pour une alimentation suffisante des abeilles.

On ne connaît pas les chiffres exacts sur l'augmentation du nombre des arbres fruitiers, mais il est fort probable que la forte augmentation du nombre des ruches depuis l'autre guerre est en rapport avec la forte extension de notre arboriculture, puisque des cercles toujours plus grands reconnaissent l'importance des abeilles pour la fécondation des arbres. Dans les milieux compétents, on estime le nombre des arbres, dont la fécondation dépend des abeilles, à 13 millions, en chiffres ronds.

Par le fait de l'augmentation de sa population totale et de la forte diminution des personnes occupées dans l'agriculture, la Suisse dépend, pour son alimentation, de plus en plus de l'étranger. Cette situation démontre l'importance du plan Wahlen dans sa courageuse tentative de tenir dans le cas d'un isolement total et prolongé.

Nos besoins d'importation, seulement en blé, matières fourragères, sucre, graisse, huile et riz, chargés sur un train de marchandises roulant à 40 km. à l'heure nécessiteraient 36 heures pour qu'il ait passé la frontière. Le transport de nos importations en sucre exigerait à lui seul 3 ½ heures.

Avant la guerre, le besoin normal de sucre représentait 155,000 tonnes en moyenne, dont le pays fournissait 15,000 à 17,000 tonnes. Si, en temps de paix, la Suisse achetait son sucre en Europe principalement, la situation a maintenant changé com-

plètement. L'acquisition du sucre nécessaire pour le pays sur le continent se heurtait déjà à de grandes difficultés. La culture des betteraves à sucre est très exigeante de main-d'œuvre et aujourd'hui le cultivateur est fréquemment appelé sous les drapeaux. La guerre ravage les grandes plaines du nord de la France, de la Belgique, Bohême, Pologne, Moravie. La transformation de la betterave exige beaucoup de charbon qui doit être réservé pour les besoins plus urgents de la guerre dans les pays belligérants. Ensuite, on a besoin de sucre pour la guerre proprement dite : la chimie moderne en fait des explosifs, du caoutchouc synthétique, du carburant, etc. Si la culture de la betterave n'a pu prendre un grand développement, celle de la canne à sucre, par contre, a pu être rapidement étendue.

Ainsi la Confédération a pu réaliser de grands achats déjà de 1914 à 1918 outre-mer, spécialement à Java et à Cuba. Instruit par les expériences de 1914 à 1918, notre O. R. G. a procédé en mars et avril 1939 (donc avant la guerre) à d'importants achats. C'est surtout la section « Marchandises » de l'O. R. G., responsable de notre ravitaillement en sucre, qui fit d'importants achats sur le continent et outre-mer. Nos importations d'outre-mer se font aujourd'hui exclusivement par nos bateaux suisses ou par ceux que l'Office des transports a affrétés. Grâce à ce tonnage, minime, réservé aux transports pour la Suisse, le sucre a pu être cédé à la fin de la quatrième année de guerre à fr. 100.— par quintal, alors qu'à la fin de la dernière guerre, son prix atteignait fr. 200.—.

Dans son ensemble, il faut souligner que le ravitaillement en sucre pendant l'autre guerre n'a jamais été aussi difficile que maintenant. Grâce à la compréhension des deux partis belligérants, il nous a été possible de surmonter jusqu'à maintenant, au prix de nombreux efforts, les obstacles multiples qui s'opposent à notre importation. L'activité de nos industries et notre standard de vie très élevé dans cette quatrième année de guerre en font foi. Cette situation relativement favorable est due à la politique prévoyante de feu le conseiller fédéral Obrecht, mort à la tâche qu'il avait entreprise pour le bien du pays. En 1938 déjà, il créa l'organisation de notre Office de ravitaillement de guerre.

Ainsi la Suisse a pu entrer en période de guerre avec d'importantes réserves, non seulement en vivres les plus nécessaires, mais aussi en matières premières indispensables à nos industries. Grâce à notre flotte arborant drapeau suisse, on a pu maintenir non seulement une importation notable de marchandises, mais aussi une exportation régulière quoique modeste.

Revenons à notre sujet principal. Il est hors de doute que dans le ravitaillement en sucre, les apiculteurs jouissent de privilèges qui provoquent régulièrement des critiques de la part des milieux qui ne reçoivent pour leur fabrication qu'un contingent très réduit

de sucre. Leurs plaintes se comprennent quand on pense que certains établissements, travaillant le sucre, ne reçoivent plus que le 40, le 30, le 20 % et même moins de leur contingent d'avant-guerre.

D'autre part, il faut dire qu'en fait les abeilles sont de mauvais transformateurs de leur nourriture puisqu'elles n'ont rendu en 1942, année de bonne récolte de miel, que le 40 % des calories consommées sous forme de sucre. Evidemment, il n'est pas tenu compte de la plus-value du miel avec ses ferments uniques. On comprend que, dans ces conditions, le miel fut soumis au rationnement.

Comme nous l'avons déjà dit, il ne serait pas justifié de réserver aux abeilles 400 à 500 wagons de sucre par an, si on tenait compte seulement du produit : le miel. L'importance de l'apiculture et son maintien par l'attribution de quantités suffisantes de sucre pour la nourriture en hiver est justifiée, motivée par le rôle de l'abeille dans la fécondation de nos arbres fruitiers. Dans sa brochure si pleine d'intérêt sur l'arboriculture et l'apiculture, le professeur Kobel montre que le produit brut de l'arboriculture représente en moyenne *dix fois* la récolte en miel. De ce fait seul, l'apiculture doit être soutenue maintenant, encouragée même à travers les périodes les plus difficiles de la guerre.

Cet avantage, cette situation privilégiée des apiculteurs dans l'attribution de sucre *constitue pour eux une obligation*, pour les dirigeants des sociétés apicoles, des fédérations, des présidents de sections, obligation de faire leur devoir. On le sait, le contrôle des marchandises rationnées chez le producteur n'est pas chose facile. Mais on peut et on doit exiger, même du producteur le moins important, un contrôle de sa production et de la consommation de sucre d'abeilles. En collaboration avec les dirigeants apicoles, nos organes ont créé un système de contrôle qui, au premier abord, a effrayé, mais dont la simplicité permettra l'application avec un peu de bonne volonté à chaque apiculteur.

Il appartient à chacun de nous aider, de collaborer. C'est aux présidents qu'incombe la mission d'instruire leurs membres, de leur montrer, de leur faire comprendre la nécessité d'une discipline stricte. C'est aux présidents qu'il est demandé avec insistance d'apporter les informations nécessaires partout où les formulaires ne seraient pas compris. Les présidents sont les agents fiduciaires des autorités et il est fait appel à votre pleine collaboration, surtout pour la récupération de la récolte.

En parcourant notre pays, en voyant nos magnifiques cultures, nos beaux vergers, nos vignobles, nous nous écrivons comme le vieux Bubenbergr mourant, faisant ses adieux à son fils, Adrien, le vainqueur de Morat : « Nous avons une belle patrie, mais elle veut son homme tout entier. » Cette parole est encore vraie aujourd'hui, nous voulons être cet homme sur lequel la patrie peut comp-

ter. Avec de tels hommes et la protection de Dieu, notre belle patrie surmontera toutes les difficultés. Pr. Off. féd. *Meier*

Quelques considérations sur l'exposé qui précède.

L'Office fédéral de ravitaillement a dû constater avec amertume que, malgré toute la peine qu'il se donne, il ne récolte pas le fruit de son travail. Aussi, pour l'année en cours et à l'avenir, il se voit contraint de prendre des mesures afin que le sucre livré pour l'apiculture soit utilisé pour sa vraie destination, qu'il ne se produise pas de fraudes, déclarations inexactes, demandes non justifiées, que les quantités de miel récolté soient annoncées plus exactement.

Aux yeux des gens mal renseignés, les apiculteurs sont considérés comme des privilégiés : « Eux qui reçoivent du miel de leurs abeilles, ne devraient pas toucher encore du sucre. » On ne veut pas savoir, dans certains milieux, que si les abeilles reçoivent du sucre, c'est parce qu'elles sont indispensables pour assurer une bonne production fruitière, branche de plus en plus nécessaire à cause des hydrates de carbone, l'une des bases de l'alimentation humaine.

L'Office fédéral de ravitaillement veut que chaque citoyen touche sa part, que la récolte de miel soit équitablement répartie. Il faut donc faciliter ce travail de notre O. R. G. en présentant des déclarations exactes. C'est pourquoi il demande la collaboration des sections d'apiculture. Cette collaboration doit être minutieusement organisée. Il n'est plus admissible qu'un citoyen jouisse d'avantages au détriment de l'ensemble de la population et, pour arriver à ce résultat, il faut le consentement de tous. Les offices communaux ne connaissent souvent que peu de chose en apiculture et ne peuvent renseigner utilement les apiculteurs embarrassés ou... ignorants. Il faut que disparaisse le raisonnement : Pourvu que je vive. Il faut que la devise nationale devienne une réalité.

Comment arriver à une bonne organisation de ce contrôle indispensable ? Il faut que dans chaque section il y ait une ou plusieurs séances d'instruction, il faut que dans chaque section il y ait une commission chargée de renseigner les apiculteurs, de contrôler les déclarations faites. On sait évidemment que l'estimation d'une récolte est très difficile : il y a diversité dans la force des colonies, il y a l'essaimage qui fait baisser la moyenne, il y a le temps qu'il fait, il y a les distances des champs de récolte, etc. Les préposés aux offices communaux ne sont souvent pas à même d'estimer ces différents facteurs. C'est pourquoi il faut que tous apportent une honnête collaboration, spécialement les comités de sections, pour que disparaisse autant que possible la suspicion que l'on a vis-à-vis de l'apiculteur et que nos autorités fédérales puis-

sent avoir confiance et continuer l'appui qu'elles donnent à notre apiculture.

Sucre pour la nourriture d'automne

Le Département de l'économie publique, Office de guerre pour l'alimentation, dans sa circulaire No. 23, du 9 juin 1943, communique :

aa) *Réglementation générale* : tout apiculteur a droit à une attribution de 6 kg. de sucre pour abeilles pour chaque colonie inventoriée au 10 juillet 1943. Afin de disposer du minimum de 10 kilos prévu pour l'hivernage des abeilles, les apiculteurs pourront recourir à la réserve obligatoire de 4 kg. par colonie, constituée en deux étapes en vertu des circulaires No. 167, du 3 juillet 1942, et No. 211, du 19 février 1943. Les apiculteurs devront être rendus attentifs au fait qu'ils sont tenus d'observer la plus stricte économie en ce qui concerne le sucre mis à leur disposition ; en outre, on leur recommandera de ne pas employer intégralement les 10 kilos prévus pour chaque colonie (attribution : 6 kg. plus réserve 4 kg.), mais d'en mettre 2 kg. de côté pour assurer en toute circonstance la nourriture des abeilles au cours du printemps 1944 (notamment lorsque certains essaims nécessitent un nourrissage supplémentaire).

On ne pourra pas, en principe, accorder d'attribution compensatoire aux apiculteurs qui auront, le 10 juillet 1943, épuisé ou réduit par des prélèvements anticipés la réserve précitée de 4 kg. de sucre par colonie. Toutefois, les apiculteurs en mesure de produire une attestation établie par l'association locale d'apiculture et constatant qu'en raison de conditions atmosphériques particulièrement défavorables ils ont été obligés de toucher aux réserves, pour permettre à leurs abeilles de subsister, pourront bénéficier d'une attribution exceptionnelle ; celle-ci ne devra cependant pas excéder 4 kg. par colonie, soit la quantité fixée pour la réserve obligatoire.

bb) *Attribution de sucre aux nouveaux apiculteurs*. Lors de l'inventaire du 10 juillet 1943, les essaims des apiculteurs débutants peuvent être assimilés à des colonies. Les intéressés auront droit à l'attribution normale d'automne, soit 6 kg. par essaim. Les nouveaux apiculteurs, c'est-à-dire les personnes qui pratiquent l'élevage des abeilles depuis 1943 seulement, auront droit à une attribution extraordinaire de 4 kg. de sucre par colonie, quantité correspondant aux réserves obligatoires constituées par les apiculteurs de vieille date à l'occasion des attributions d'automne et de printemps. Au reçu de la première attribution de sucre, les nouveaux apiculteurs rempliront la formule de contrôle H 9 c, tandis que l'office compétent dressera pour eux la formule correspon-

dante H 9 b et procédera aux inscriptions appropriées sur la « liste des apiculteurs H 10 ».

Prix du miel

Nous recevons du Département fédéral de l'Economie publique, Service du contrôle des prix, la circulaire suivante :

Prescriptions No 417 A/43, du 23 juin 1943.

1. Les prix maxima du miel indigène de la récolte 1943 sont fixés aux taux suivants, avec effet immédiat :

- a) prix maximum à payer aux producteurs (prix de vente maximum aux grossistes), marchandise livrée en bidons, « départ lieu de production » Fr. 6.20 par kg. net.
- b) prix de gros maximum (prix de vente maximum aux détaillants), marchandise livrée en bidons, « départ entrepôt des grossistes » Fr. 6.40 par kg. net.
Marchandise *débitée dans des emballages de détail* étiquetés Fr. 6.60 par kg. net.
- c) prix de détail maximum (prix de vente maximum aux consommateurs Fr. 7.75 par kg. net.
- d) Pour le miel en rayons (sections) un supplément maximum de fr. 2.— par kg. net peut être ajouté aux taux mentionnés sous a), b), c).

2. Dans les prix maxima précités sont compris les frais de transport des arrivages chez les marchands. Les expéditeurs et les destinataires ont la faculté de se partager les frais de transport effectifs.

3. Un prix moyen équitable entre le prix de vente aux détaillants et le prix de détail maximum doit être établi pour les livraisons aux consommateurs importants (hôtels, restaurants, pensions, hôpitaux, etc.).

4. Le miel indigène ne peut être vendu et facturé qu'au poids net.

5. Lorsque les acheteurs sont débités de la valeur des emballages — tels que bidons, boîtes, etc. — ces récipients doivent être facturés séparément et cela au prix coûtant.

Les emballages facturés ou portés en compte ou livrés à titre de dépôt seront repris par les vendeurs aux mêmes conditions, s'ils sont renvoyés en bon état et franco de port.

Les détaillants qui vendent du miel indigène dans des récipients en carton sont autorisés à facturer ces emballages au prix coûtant à la clientèle, sans devoir les reprendre.

6. Pour les marchandises vendues en petits emballages de 250

grammes nets, un supplément de 5 ct. par emballage ou de 20 ct. par kilo net peut être appliqué.

7. Pour toutes les ventes de miel indigène — hormis les livraisons aux consommateurs de quantités allant jusqu'à 3 kg. — des bordereaux de livraison ou des factures doivent être établis, lesquels doivent ressortir les renseignements suivants :

nom et adresse du fournisseur,
lieu et date de la livraison,
nom et domicile du destinataire,
poids net,
prix par kilogramme net,
genre de l'emballage,
valeur de l'emballage facturé,
montant total de la facture.

8. L'affichage des prix de détail est régi par les prescriptions No. 572 A/42 du 9. 3. 1942.

9. Les marchands qui accordent des rabais ou des bonifications peuvent en majorer les prix de vente maxima fixés ; la majoration ne doit cependant pas dépasser 5 %.

10. Aux termes de l'ordonnance No. 5 du département fédéral de l'économie publique — du 14 novembre 1940 — les acheteurs sont punissables au même titre que les vendeurs en cas d'infractions aux prescriptions sur les prix des marchandises lorsqu'elles sont commises à dessein ou par négligence.

11. Quiconque contrevient aux présentes prescriptions est passible des sanctions prévues par l'arrêté du Conseil fédéral, du 24 décembre 1941, aggravant les dispositions pénales en matière d'économie de guerre et les adaptant au Code pénal suisse. Est réservée l'application de l'arrêté du Conseil fédéral, du 12 novembre 1940, concernant la fermeture préventive de locaux de vente et d'ateliers, d'entreprises de fabrication et d'autres exploitations, ainsi que de l'ordonnance No. 3 du département fédéral de l'économie publique, du 18 janvier 1940, concernant le séquestre et la vente forcée.

12. Les présentes prescriptions entrent en vigueur le 23 juin et remplacent les prescriptions No. 417 B/42 du 25 juin 1942.

Territet, le 23 juin 1943.

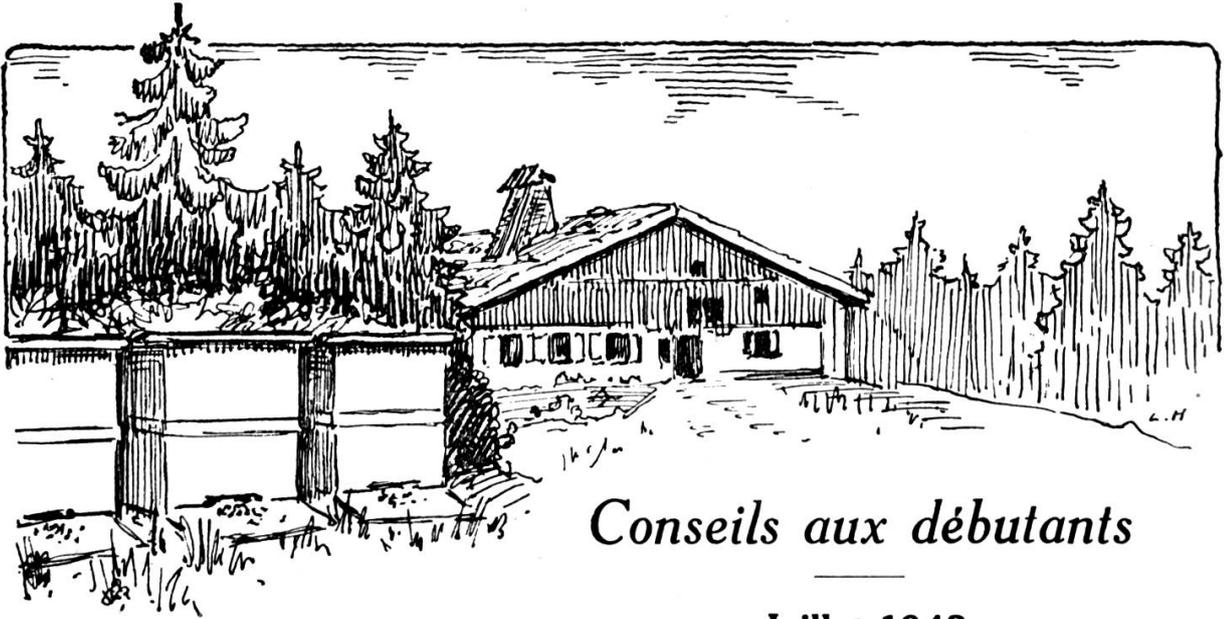
Département fédéral de l'Economie publique.

Corcelles (Ntel), le 24 juin 1943.

Charles Thiébaud.

Don reçu

Entr'aide : Rob. Ferrario, Montreux, fr. 5.—. A. Claivaz, Le Tretien (Valais) fr. 2.—.



Conseils aux débutants

Juillet 1943

Cette année, plus que jamais, on doit se dire : Je ne serai sûr d'avoir du miel que quand il sera logé dans mes bidons. Quelles magnifiques promesses il y avait, quels espoirs d'un miel savoureux, produit d'une splendide floraison. Et, après un printemps qui fut un vrai printemps, le résultat est vraiment misérable dans la plupart de nos contrées romandes, comme d'ailleurs en Suisse alémanique aussi. Reste-t-il de l'espoir ? Peut-être les regains avec le trèfle blanc corrigeront-ils un peu la pénurie ? Dans les contrées à miellée de sapin, il n'y a pas encore lieu de désespérer. Les moins jeunes d'entre nous se souviennent de l'année 1933 où, en juillet, lors de la fête de la Romande en Valais, la miellée se mit à donner, alors que les ruches étaient aussi vides que cette année ou même plus encore. Et ce fut pour les régions favorisées une année magnifique. Espérons qu'après dix ans le même phénomène se produira. Il y eut en juillet de belles augmentations, même en plaine.

Il n'y a pas de miel, mais il n'y a pas de miel artificiel non plus. Grâce à la pénurie de sucre, nous ne risquons guère de voir apparaître ces tristes mixtures qui se faisaient une réclame formidable dans les années maigres. Le miel étranger ne vient pas non plus. C'est un bon côté à envisager dans la situation actuelle.

Heureusement aussi, malgré l'absence de récolte, nos abeilles ont pu accomplir leur mission principale : la fécondation des arbres fruitiers. C'est vraiment l'activité la plus admirable de notre cher insecte, activité reconnue, enfin, par le public et par nos autorités soucieuses de l'approvisionnement en fruits. Il faut bien chercher les consolations où l'on peut...

Nombreux sont les apiculteurs qui ont dû entamer (c'est notre cas) ou même épuiser leur « sucre de réserve » pour empêcher leurs colonies de périr. Autant valait en effet l'utiliser maintenant,

ce sucre, que de le conserver pour une année où il aurait été bien moins utile.

Dans ces circonstances, les conseils se réduisent à bien peu de chose : faute de sucre, on ne peut pas entretenir les essaims comme il faudrait ; en les poussant à bâtir de nouveaux rayons, en stimulant la ponte de la reine pour provoquer une forte population. On en vient même à cette pénible, douloureuse solution : supprimer les colonies les moins avantageuses pour consacrer les maigres 6 kilos de sucre qui nous seront octroyés pour conserver les meilleures. C'est ce qu'ont dû faire les apiculteurs d'autres pays que le nôtre, ces années passées déjà.

On ne peut pas non plus pousser à la formation de nucléi qui ne sauraient prospérer non plus faute de provisions à leur donner. La situation est donc très embarrassante. Si aucune seconde récolte ne survient, il faudra de très bonne heure enlever les hausses (ce ne sera pas un travail épuisant...), restreindre le nid à couvain au nombre strictement nécessaire de rayons afin de concentrer la nourriture sur les cadres du centre. Si vous procédez à cela en juillet déjà, prenez bien garde au pillage, car nos abeilles affamées se faufleront partout et risquent de vous attirer des « discours » peu harmonieux de la part des dames affairées à leurs conserves ou confiture.

Depuis plus de vingt-cinq ans que nous avons la charge de ces « conseils », nous ne nous sommes jamais trouvé aussi à court de directions utiles à donner ; c'est un cercle vraiment vicieux : il faudrait donner au lieu de prendre et l'on n'a rien à donner. Faisons notre possible, car nous avons un devoir impérieux, celui de conserver un nombre suffisant de colonies en vue de la fécondation des arbres l'an prochain.

St-Sulpice, 19 juin.

Schumacher.

Types de miels suisses

(Suite)

2. Répartition du miel de châtaignier en Suisse ; miels étrangers de châtaignier.

Englet distingue en Suisse quatre régions où se retrouve le châtaignier. La plus grande se trouve au sud des Alpes, dans le Tessin et les Grisons (Misox, Bergell, Pusdelco). Là on retrouve de vraies forêts de châtaigniers et parfois seulement des bosquets composés de châtaigniers greffés. En tout, Merz et Eiselin comptent sur une surface de 16,700 hectares, plus de 828,000 arbres. A Brentan, dans le Bergell, se trouve la plus grande forêt d'un seul tenant en Suisse avec 120 hectares. La limite d'altitude des châtaigniers, d'après Bettelini, Jäggli et Merz varie de 900 à 1000 m. dans la région sud.

Dans la région au nord des Alpes, Engler distingue trois régions où l'on retrouve des châtaigniers ; une région ouest et sud-ouest qui comprend la vallée inférieure du Rhône, les rives du lac de Genève et le pied sud du Jura, le long des lacs de Neuchâtel et de Biemme. La Suisse centrale, sur les bords des lacs des Quatre-Cantons et de Zoug et une région située à l'est et qui comprend la vallée de Seez et du Rhin, de Coire jusqu'à Rheineck.

Le châtaignier étant très visité et mellifère, il confère des qualités spéciales et prédominantes au miel là où il se trouve en plus grande quantité. Le miel est alors rouge-brun, son goût est très aromatique, un peu amer et il cristallise lentement. Bettelini, en parlant du Tessin, dit que l'abeille trouve encore en juillet une récolte à faire et que parfois l'abeille peut remplir son jabot en ne visitant qu'une seule branche, ce qui lui évite du travail et une perte de temps.

Même dans les régions citées où la flore mellifère est mélangée, le châtaignier apporte une forte contribution à la récolte vu qu'il fleurit au moment où les autres sources mellifères sont déjà taries en été. Partout où le châtaignier existe dans la sphère de vol des abeilles, on retrouve dans le miel les grains de pollen caractéristiques qui permettent avec sûreté d'en fixer l'origine. C'est pour cela que, dans la fig. 4, on voit marcher de pair la présence de châtaigniers avec les examens microscopiques du miel. Cette carte est basée sur les recherches entreprises de 1931 à 1940 sur environ 2000 échantillons de miel et elle confirme l'étendue des forêts de châtaigniers dans les régions déjà mentionnées. Dans la région sud, on retrouve jusqu'à 80-99 % de grains de pollen du châtaignier, parfois mélangé avec du pollen d'acacia dans le district de Mendrisio. Ce n'est qu'à basse altitude que le châtaignier prédomine, dans les régions plus élevées la flore alpine reprend le dessus et le pollen de châtaignier finit par disparaître du miel provenant de hautes altitudes. La limite entre les deux se tient entre 800 à 900 mètres. Toutefois à Cavul (Grisons), situé à 1200 mètres, on a trouvé un miel de châtaignier typique quant au goût et à la couleur avec 55 % de grains de pollen. Comme dans ce rucher il n'y avait eu ni déplacement ni nourrissage de printemps au moyen de cadres provenant d'ailleurs, il ne reste qu'à admettre que ce miel avait été récolté sur des châtaigniers situés 300 mètres plus bas. Cela prouve l'attraction qu'exerce le châtaignier sur les abeilles.

(A suivre.)

Le mal de mai

Ce mal assez mystérieux a sévi avec une telle intensité en Haute-Ajoie en 1943 qu'il a été possible de faire quelques observations susceptibles d'intéresser les collègues apiculteurs.

Le 13 mai, le beau temps s'installa par un vent nord nord-est

assez fort et la miellée débuta immédiatement. Le lendemain 14, les abeilles visitaient les noisetiers. A partir du 15, la bise prit tous les jours plus de force pour marquer 4 à l'échelle de Beaufort le 19. La rosée de la nuit étant nulle, les planchettes restaient sèches, mais cela n'empêchait pas d'y voir chaque matin et sur chaque ruche de cinq à dix abeilles inanimées.

Le 20 mai, à 8 h. 15, le vent tourna au sud sud-ouest et la température atteignit 17°. La très grande majorité des abeilles se dirigeait vers la forêt où les chênes en particulier étaient très visités. Chaque matin, entre 5 et 7 heures, les planchettes humides de rosée comptaient trente, quarante et même cinquante abeilles sans vie. Elles sortaient de la ruche, semblant en parfaite santé, s'élançaient, puis retombaient en faisant la culbute et restaient inanimées, couchées au dos, les ailes comme collées à la planchette de vol. Vers 8 heures, le soleil ayant séché planchettes et abeilles, celles-ci reprenaient pour la plupart leur vol, semblant n'avoir pas trop souffert.

Voici quelques déductions qui peuvent être tirées de ce qui précède :

1° La maladie frappe par région, semblant être beaucoup plus forte cette année en Haute-Ajoie que dans les régions voisines.

2° Les bourdons sont atteints comme les ouvrières. Ce n'est donc pas en butinant que celles-ci contractent cette maladie, mais c'est plutôt à l'intérieur de la ruche, soit par absorption d'un miel nocif, soit plutôt par l'humidité gluante dégagée par l'évaporation du miel de certaines plantes.

3° Par le beau temps, les abeilles se ranimant au soleil, la maladie ne présente pas grand danger, mais par temps pluvieux, les abeilles ne se séchant pas, finissent par mourir.

4° Aujourd'hui 5 juin, la maladie continue à sévir.

M. le Dr Morgenthaler, à qui je saisis cette occasion pour renouveler encore une fois tous mes remerciements, a analysé un échantillon d'abeilles inanimées et l'a trouvé exempt de toute maladie infectieuse.

Il serait très intéressant de savoir si d'autres observations ont été faites cette année sur ce mal mystérieux, en particulier sur sa durée et sur la plante inconnue qui le provoque. B., à Fahy.

* * *

H. Broquet. — Fahy, le 18 juin 1943.

Depuis le 5 juin, jour où je vous avais donné quelques renseignements sur le mal de mai sévissant d'une manière tellement intense en Haute-Ajoie, ce mal est allé en diminuant. Depuis que la miellée a cessé par les fortes pluies des deux dernières semaines, les pertes sont devenues insignifiantes.

J'ai l'intention d'extraire lundi 21 juin. Je prendrai immédiatement des échantillons dans plusieurs ruches, échantillons de miel que je transmettrai à

M. le Dr Morgenthaler. Si le miel qui a été nocif pour nos abeilles provient d'une fleur, il est possible que l'analyse la fera découvrir par les grains de pollen contenus dans le miel. Je me réjouis beaucoup de vous communiquer les résultats de l'analyse que fera faire notre toujours si obligeant directeur de l'Institut du Liebefeld, M. le Dr Morgenthaler.

La récolte chez nous, qui s'annonçait très bonne, a été fortement influencée par les pluies, mais on pourra encore la taxer de bonne moyenne. Je vous en dirai un mot lorsque je vous transmettrai les résultats d'analyse.



Des guêpes-coucous

Dans une communication présentée à la Société vaudoise des Sciences naturelles, M. de Beaumont, professeur d'entomologie et directeur du laboratoire de zoologie de l'Université de Lausanne, a vivement intéressé ses auditeurs en leur parlant d'une guêpe parasite. Il existe en Suisse une dizaine d'espèces de guêpes sociales, c'est-à-dire vivant comme nos abeilles en sociétés comprenant des femelles, des mâles et des ouvrières ; mais il existe aussi des guêpes solitaires, ou plutôt des guêpes qui, sans faire partie d'une société, en profitent cependant pour vivre une vie particulière et faire élever leurs enfants.

Comme le coucou pond ses œufs dans le nid des rouges-gorges ou des fauvettes, la guêpe en question s'introduit dans un nid péniblement construit par une femelle laborieuse qu'elle tue, puis elle dépose ses propres œufs dans les cellules et la colonie élève ses larves jusqu'à leur éclosion. Cette guêpe n'apparaît qu'au mois de juin, alors que les nids ont déjà une bonne population.

Ces guêpes parasites ressemblent étonnamment aux autres ; cependant elles sont plus robustes, plus fortes et leur appareil buccal est plus puissant, de sorte que la mère légitime est toujours tuée par l'intruse.

Ce sont de curieux insectes que les hyménoptères, depuis les fourmis guerrières, incapables de se nourrir sans l'aide d'une esclave, jusqu'aux guêpes-coucous faisant élever leurs enfants par une famille dont elles viennent de tuer la mère, en passant par les nombreux ichneumons qui déposent leurs œufs dans les larves dodues d'autres êtres !

Désirant poursuivre l'étude des guêpes, M. de Beaumont serait heureux de recevoir des nids de guêpes que l'on trouverait suspendus aux arbres ou enfouis dans la terre. Les guêpes du Valais l'intéressent spécialement.

Un peu d'honnêteté, s. v. p.

Dans son dernier rapport annuel, M. Gapany, notre dévoué président, a stigmatisé comme il convient les apiculteurs sans scrupules qui ont vendu du miel au-dessus du prix fixé, jusqu'à 12 francs le kilo, très probablement sans coupons. Nous avons rencontré l'autre jour un apiculteur qui s'est plaint amèrement de cette déplorable manière d'agir. Il croyait que ceux qui n'avaient pas vendu honnêtement, au prix officiel, leur récolte de miel, contre coupons, ne recevraient pas de sucre ce printemps, et il a été profondément déçu en apprenant que les délinquants, c'est le mot juste, avaient reçu la même ration que les honnêtes gens. « C'est encourager la fraude », dit-il, et il a raison.

Nous croyons savoir que, si les défaillants ont reçu quand même du sucre, c'est que l'Office de ravitaillement n'a pas voulu punir les innocents pour les coupables, soit les abeilles pour les apiculteurs. Mais il n'en ira plus ainsi à l'avenir : celui qui ne mettra pas sa récolte à la disposition des consommateurs au prix fixé recevra peut-être du miel, mais il sera poursuivi et puni ; des mesures spéciales ont été prises à cet effet.

La circulaire N° 60

Un correspondant de *l'Ape* se plaint amèrement de l'interdiction d'augmenter le nombre des colonies. Il constate que cette mesure ne frappe que les apiculteurs déjà établis, puisque les nouveaux pourront recevoir 5 kg. de sucre pour chaque essaim, ces 5 kg. ne devant pas être défalqués de l'attribution de cet automne. Il y a là, en effet, quelque chose de surprenant : celui qui recueille un essaim ne reçoit rien, celui qui en achète un reçoit 5 kg. de sucre. Bizarre !

Concentré de suc de betterave

L'analyse chimique du suc de betterave concentré et du miel fournit les comparaisons suivantes :

| | <i>Concentré</i> | <i>Miel</i> |
|------------------|------------------|-------------|
| Eau, environ | 35 % | 15 à 18 % |
| Sucre | 59 % | 70 à 80 % |
| Matières azotées | 2,7 % | 0,3 à 1 % |
| Sels minéraux | 2,3 % | 0,2 à 1 % |

Il y a donc de grandes différences entre les deux produits, moins de sucre, plus d'eau, bien plus de matières azotées et sur-

tout de sels minéraux dans le concentré que dans le miel. Le dernier chiffre doit rendre extrêmement prudent au sujet du nourrissement d'automne au moyen du suc de betterave. *J. Magnenat.*

Encore des essais...

Depuis l'an dernier, il n'a pas mal été discuté, dans le *Bulletin*, au sujet d'une nouvelle méthode de conduite des ruchers, tout spécialement pour limiter et même empêcher l'essaimage. Renseignements pris à gauche et à droite, il ressort que sur un rucher d'une quinzaine de ruches, il y en a mettons quatre ou cinq qui essaiment en moyenne par année. Si j'étais logé à cette enseigne, je serais bien satisfait, aussi permettez-moi de vous exposer mon cas et je serais très heureux si quelque apiculteur expérimenté voulait bien me donner son avis.

Il y a huit ans que je m'intéresse aux abeilles.

Tenant compte du climat de la vallée de Joux avec ses retours de froid, ses nuits souvent très froides, même pendant l'été, j'ai construit mes ruches en doubles planches de 2,5 cm. avec matelas d'air entre deux. Les plateaux également sont doubles. Au-dessus des cadres, un matelas de 6 cm. et un ou deux sacs pliés.

Mes ruches sont-elles ainsi trop chaudes, mais le fait est que chaque année elles essaiment toutes.

L'an dernier, avec trois ruches, j'ai ramassé douze essaims et cette année huit, sans être certain qu'aucun ne m'a faussé compagnie.

N'ayant pas la possibilité d'agrandir mon rucher, je m'en tiens à ces quelques ruches et suis dans l'obligation de remettre les essaims à la souche, après les avoir laissé réfléchir vingt-quatre à quarante-huit heures à la cave.

Je m'arrange bien entendu de détruire les reines aux primaires. L'année dernière, ceux-ci partaient les 16 et 17 mai et cette année les 18 et 19, ce qui est de très bonne heure pour la contrée et ils sont certainement les tout premiers. Plusieurs apiculteurs de ma connaissance n'ont à ce jour (10 juin) encore point eu d'essaims.

Je ne donne pas de sirop stimulant au printemps et me suis borné, après la première visite qui eut lieu les premiers jours de mai, à donner en trois fois le sirop nécessaire pour parer à une disette avant les dents-de-lion et dès que celles-ci ont commencé à fleurir, j'ai mis les hausses.

Quelle fausse manœuvre ou quel défaut dans les ruches y a-t-il pour que je sois si abondamment comblé... d'essaims ? Merci à qui voudra bien me conseiller.

Je pourrais encore ajouter que mes ruches sont placées sous un tilleul, elles ont du soleil, mais aussi de l'ombre. *N.*

Élevage

par Th. Pahud. — Conférence faite en Valais en 1930.

(Suite)

Méthode d'élevage. 1° Les apiculteurs ne possédant pas assez de connaissances rendront une colonie orpheline en ne lui laissant que des cadres de nourriture. Les rayons ayant des œufs, larves, couvain seront enlevés de la ruche. Ils placeront un cadre bâti dans une ruche ayant une reine de choix, afin de faire pondre dans ce rayon.

Trois jours plus tard, ce cadre sera transvasé dans la ruche orpheline. Cette dernière n'aura que des jeunes larves et les abeilles en élaboreront des cellules royales de première qualité.

2° *Les apiculteurs possédant* les connaissances requises, pourront élever suivant la méthode Alley, en découpant une bande dans un rayon ayant des larves d'un jour. Toutes les deux cellules vous enlèverez une larve, ce qui empêchera d'avoir des cellules royales jumelles.

3° *Les apiculteurs connaissant* l'emporte-pièce découperont des cellules contenant des larves de la première heure de leur naissance, les placeront sur des bouchons (cupules) suivant le système qu'ils adopteront. Les bouchons (cupules) sont des types suivants : Barbeau, Heyraud, Perret-Maisonnette, Heyraud-modifié.

Le bouchon le plus recommandable est celui qui évite de chauffer la cire pour greffer la cellule. Tout échauffement peut faire périr la jeune larve.

Ces bandes et bouchons amorcés seront placés dans la ruche orpheline contre le soir.

Ce système d'élevage demande une précaution de plus. La ruche, sera rendue orpheline ; on lui laissera un rayon d'œufs et de larves, afin que, pendant les trois jours, les abeilles élaborent des cellules royales. Le troisième jour, lors du greffage des amorces, le cadre laissé pour amorce dans la ruche orpheline sera retiré. Avec un petit pinceau à iode il sera extrait la bouillie royale de ce cadre amorcé et les rebords des amorces des cupules seront badigeonnés de cette bouillie.

Le cadre, dont vous aurez retiré cette bouillie royale, sera placé dans une ruche possédant sa reine, qui aura tôt fait de détruire ces amorces. Les cupules ainsi amorcées seront mises à la place de ce cadre permuté de la ruche orpheline.

Pendant les douze jours qui suivent l'élevage, cette ruche sera stimulée avec du sirop de sucre, mélangé d'un peu de miel.

Le 12^{me} jour, les cellules royales seront réparties dans des ruches ou ruchettes avec les abeilles qui les ont élevées ou dans des ruches orphelines.

(A suivre.)

Pesées des ruches sur bascules en mai 1943

| STATIONS | Alt. m. | Augm. gr. | Dimin. gr. | Augm. nette gr. | Dimin. nette gr. | Journée la plus forte gr. | Date |
|--------------------|------------|--------------|---------------|-----------------------|------------------------|------------------------------------|------|
| Chambésy | 389 | 16 750 | 10 000 | 6 750 | — | 2 150 | 9 |
| Pinchat (Genève) | 389 | — | — | — | — | — | — |
| Genève-Ville | 391 | 10 700 | 2 800 | 7 900 | — | 2 400 | 12 |
| Delémont | 415 | 2 100 | 0 900 | 1 200 | — | 0 400 | 21 |
| Bex 1 | 430 | 7 450 | 2 600 | 2 150 | — | — | — |
| Bex 2 | 430 | 4 050 | 2 950 | 1 100 | — | 0 550 | 19 |
| Neuchâtel | 438 | — | — | — | — | — | — |
| Vendlincourt | 450 | 13 400 | 3 500 | 9 900 | — | 1 300 | 21 |
| Chili-Monthey | 450 | 1 400 | 3 650 | — | 2 250 | — | — |
| Eaugy/Clarens | 450 | 1 150 | 8 650 | — | 7 500 | — | — |
| Vuarrenge | 453 | 5 400 | 4 350 | 1 050 | — | 2 250 | 5 |
| Marnand | 481 | 9 100 | 1 750 | 7 350 | — | 1 600 | 5 |
| Autavaux | 483 | 17 200 | 5 750 | 11 450 | — | 2 800 | 5 |
| Villarepos | 496 | 4 900 | 1 750 | 3 150 | — | 1 150 | 21 |
| Berlincourt | 505 | 3 300 | 1 500 | 1 800 | — | 0 700 | 29 |
| Fiez (Vaud) | 520 | 1 500 | 3 650 | — | 2 150 | — | — |
| Corcelles (Ntel) | 530 | 11 100 | 7 500 | 3 600 | — | — | — |
| Chœx (Valais) | 620 | 1 350 | 1 800 | 0 550 | — | 0 600 | 30 |
| Matran | 643 | 4 100 | 2 350 | 1 750 | — | 0 600 | 31 |
| Rue (Fbg) | 650 | — | — | — | — | — | — |
| Valangin | 653 | 3 650 | 5 000 | — | 1 350 | — | — |
| Corcelles (J. B.) | 656 | 0 800 | 0 900 | — | 0 100 | — | — |
| Carrouge (Vaud) | 728 | 8 200 | 3 350 | 4 850 | — | — | — |
| Dombresson | 743 | — | — | 1 500 | — | — | — |
| Tavannes | 760 | 0 350 | 2 950 | — | 2 600 | — | — |
| Chévard | 768 | 9 150 | 5 400 | 3 750 | — | — | — |
| Coffrane | 805 | 1 500 | 2 450 | — | 0 900 | — | — |
| Le Locle | 925 | 7 450 | 1 200 | 6 250 | — | — | — |
| Château-d'Oex | 968 | 7 500 | 1 400 | 6 100 | — | — | — |
| Le Sépey | 978 | essaimée | — | — | — | — | — |
| La Valsainte (Fbg) | 1017 | 4 500 | 2 200 | 2 300 | — | — | — |
| Crêt-du-Locle | 1030 | 6 550 | 0 250 | 6 300 | — | 1 850 | 18 |
| Ste-Croix | 1089 | 1 000 | 2 200 | — | 1 200 | — | — |
| Chaumont | 1090 | essaimée | — | — | — | — | — |
| L'Étivaz | 1144 | 3 500 | 1 400 | 2 100 | — | — | — |
| St-Luc (Valais) | 1643 | — | — | 4 200 | — | — | — |

Je me permets de rappeler aux détenteurs de bascules que les noms des stations doivent être mentionnés sur les bulletins, qui doivent également être signés. C'est grâce au timbre du bureau de poste expéditeur, et ceci après de longues recherches, que j'ai enfin pu découvrir les oublieux.

Delémont, le 16 juin 1943.

Jos. Walther.

Communications des stations de pesage

Chambésy : Belle floraison de colza. Temps trop frais.

Fiez (Vaud) : Pluvieux. Froid.

Bex 1 : Colonies belles. Couvain superbe. Pas de provisions.

Baugy/Clarens : Fièvre d'essaimage générale. Récolte nulle.

Vuarrenge : Belle floraison de dents-de-lion. Le mauvais temps n'a pas permis aux abeilles d'en profiter.

Berlincourt : Récolte sur esparcette, sauge, chênes, etc.

Tavannes : Belle activité, mais sans résultat. Un des mois des plus décevants depuis cinquante-sept ans que je fais de l'apiculture.

Château-d'Oex : Récolte sur dents-de-lion. La belle floraison des prairies naturelles ne rend pas.

Valsainte : Récolte sur pissenlits.

Crêt-du-Loche : Récolte sur dents-de-lion.

Ste-Croix : Début du mois, neige, pluvieux, froid.

Le Sépey : Forte gratification en essaims, malgré la suppression des cellules. Un voisin a eu huit essaims sur trois colonies.

Chaumont : Toutes mes ruches ont essaimé. Je n'ai jamais vu une pareille avalanche.

Delémont : Ici comme ailleurs, nos abeilles n'ont rien récolté, malgré la belle floraison des arbres et des prairies, grâce au temps défavorable. Peu d'essaims.

La suite des articles : « Réponse à M. Townley... et autres... » et « Concours de ruchers » paraîtront dans le prochain numéro. L'abondance de matière nous a obligés à différer cette parution.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 12 juillet, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : Accroissement du nombre des colonies, comment former les essaims artificiels, par Ch. Ruckstuhl.

* * *

C'est le dimanche 23 mai 1943, par un après-midi tout pailleté de soleil malgré le temps gris du matin, que notre société, forte d'une centaine de participants, s'est rendue à l'invitation de notre collègue Egger, à Chancy, charmant village de « l'autre bout » du canton.

Au cours du voyage mi-tram mi-bus à travers la campagne genevoise dont les champs de colza, d'esparcette ondoyaient sous les caresses d'un vent léger qui nous apportait les effluves des acacias en fleurs, les conversations allèrent bon train. On parla surtout de la récolte qui s'annonce bonne. X a ses hausses pleines jusqu'au bord, Y a déjà placé des doubles hausses. Et c'est ainsi que de hausses en hausses nos D.-B. genevoises devenaient des gratte-ciels new-yorkais lorsque, heureusement, nous arrivions à destination ! rejoignant ceux venus à bicyclette.

Notre collègue Egger nous fit part de ses expériences faites avec certaines races de la Suisse alémanique dont il était jusqu'ici un chaud partisan. Il dut

se rendre à l'évidence : ces races ne sont pas assez précoces pour notre région, aussi y a-t-il renoncé définitivement pour n'élever que de la caucasienne où tout au moins ce qui en reste chez nous. Joignant le geste à la parole, il ouvrit une à une ses nombreuses D.-B. et Layens et chacun put se rendre compte de visu des résultats obtenus : population dense, cadres de couvain compact, hausses pleines, ainsi qu'un magnifique élevage de vingt-deux superbes reines.

Dans l'auberge voisine, une copieuse collation offerte par notre collègue nous réunit qui devant une tasse de thé, qui devant un verre de vin pétillant où semblait se refléter tout le soleil des coteaux voisins... Notre président, avec sa verve coutumière, remercia comme il se doit notre ami Egger pour sa charmante réception et le félicita pour sa belle persévérance.

Le klaxon de l'autobus nous arracha à regret à cette cordiale réunion et chacun réintégra son foyer, heureux de cet après-midi de soleil et de plein air passé dans le cadre paisible et harmonieux de notre société. P. Z.

Société d'apiculture „ Le Chamossaire “

Les membres de la Section sont convoqués pour le dimanche 4 juillet à une sortie familière avec visite des ruchers à Villars, Huémoz, Ollon, éventuellement Antagnes. Rendez-vous des apiculteurs de Bex sur la place du Marché à 9 heures. Pour ceux de la montagne aux heures respectives du train. Se munir du pique-nique.

Renvoi de huit jours en cas de mauvais temps.

Le Comité.

Côte Neuchâteloise

Les inscriptions pour le contrôle des miels seront reçues jusqu'au 15 juillet par le président Georges Béguin, Petit-Catéchisme 24, Neuchâtel.

La prochaine séance en août. Voir *Bulletin* d'août.

Section d'Hérens

Jolie assemblée, celle des apiculteurs d'Hérens, à Hérérence, le 23 mai.

Ont manqué une belle occasion de s'instruire ceux de Mase et de Vernamiège en n'envoyant pas une délégation pour recueillir les conseils de M. Elie Péclard ; durant quarante-cinq ans de pratique dans des ruchers de situation et d'altitude diverses, il a pu faire toutes les expériences dont nous avons eu l'avantage de recueillir les fruits abondants et mûrs. Très gracieusement, M. P. a répondu à nos multiples questions, soit dans le cadre du sujet fixé, *l'élevage des reines*, soit relativement aux causes de difficultés et de déboires que les auditeurs ont rencontrés dans leur vie apicole.

M. P. préconise la ruchette de fécondation Stöckli, adoptée à Fribourg, l'hivernage en pépinière des nucléi ; il conseille de préparer l'élevage avant la miellée, à l'époque des essaïms, pour les besoins du rucher l'année suivante ; il fait de judicieuses remarques sur le choix des reproducteurs ; il signale les avantages évidents à ce que l'apiculteur fasse lui-même l'élevage en vue du remplacement rationnel, plutôt que systématique, des reines trop âgées ou insuffisamment productives.

Un apiculteur ayant suivi le conseil donné par radio, en septembre dernier, à l'occasion de la mise en hivernage, de tourner les cadres sens devant derrière (ceci s'applique aux Dadant), afin que le groupe hivernant passe la mauvaise saison sur les provisions mêmes, a trouvé ses colonies périées au printemps. La cause ? C'est que les abeilles, au lieu de pénétrer dans les alvéoles vides et de participer à la chaleur commune, se sont vues reléguées dans les corridors et le groupe fractionné par d'épaisses cloisons de victuailles. Quel chef de ménage aurait jamais eu l'idée de faire passer l'hiver à la reine du logis et à ses enfants sur le garde-manger ?...

Evolène, le 7 juin 1943.

A. M.

Section de Grandson et Pied du Jura

A Grandson, le 23 mai. Le matin pluie, puis magnifique journée ensuite. Le temps menaçant n'a pas empêché une centaine de membres de répondre à

l'invitation du Comité de cette section qui devait ce jour-là fêter le cinquante-naire de sa fondation. La réception a lieu dans la belle salle tout armoriée de l'Hôtel de ville. Dans une langue élégante, sobre et concise, le président, M. Clément, juge de paix, d'Yverdon, accueille ses hôtes et fait l'historique de sa section qu'il préside depuis... seulement trente et un ans. C'est dire qu'il fait cet historique en connaissance de cause. Nous aimerions citer tels passages de ce beau travail, mais il faut se borner, pour suivre aux indications sévères données lors de l'assemblée des délégués.

M. le Dr de Beaumont, professeur à Lausanne, nous fait un exposé de la question si palpitante d'intérêt de la parthénogénèse, particulièrement chez l'abeille. Bien que le sujet soit un peu ardu pour des non-initiés, le conféren-



Une partie des participants à la réunion de la section de Grandson, lors du 50^{me} anniversaire de sa fondation.

cier a réussi à tenir sous le charme de sa parole, précise, élégante, claire, tout son auditoire, heureux d'être mis au clair sur cette particularité de l'insecte qui nous est cher. Des clichés aidaient à comprendre l'exposé. Nous avons rarement entendu une conférence scientifique aussi claire, sans abus de mots savants, capable d'éclairer et de faire saisir un problème sur lequel le 80 % au moins des apiculteurs est encore dans l'ignorance.

Une collation, offerte par la section sœur « Côte neuchâteloise », est très bien comprise aussi, sans discours...

C'est ensuite une petite promenade-apéritif sur la place et dans les rues de la cité historique : le soleil brille et fait briller aussi tous les yeux, féminins et masculins, car le sexe aimable est très fortement représenté.

Le banquet (car il s'agit bien d'un banquet) a lieu dans une salle admirablement arrangée par le propriétaire lui-même. C'est garni jusqu'au dernier recoin. Tout se passe sous le majorat de M. Clerc, caissier de la section, qui dirige d'une voix claire (cela ne se peut être autrement vu son nom) et forte les diverses manifestations. Nous entendons à nouveau M. Clément qui a su en peu de mots dire ce qu'il fallait et faire applaudir le vétéran par excellence, dernier fondateur survivant, M. Mayor, notre président d'honneur de la Romande, toujours jeune encore et plein d'initiative et de dévouement. M. Clément sut le faire ressortir avec une touchante reconnaissance. Nous ne pouvons dire ici tous les discours qui furent prononcés. Le rédacteur était chargé de présenter le souvenir, une coupe, offert par la Romande à sa section de Grandson, M. le président Gapany s'étant fait excuser, empêché. Mais nous devons signaler les aimables allocutions de M. le préfet, de M. le syndic et

particulièrement celui de M. Mayor qui évoqua avec humour et émotion les débuts de cette vaillante section qui compte aujourd'hui parmi les plus prospères de notre vaste association. MM. Soavi, président de la Fédération vaudoise, Fankhauser, ancien président de la dite, Thiébaud, notre chef de contrôle, M. Béguin, président de la « Côte neuchâteloise » et M. de Tribolet, son secrétaire, eurent tour à tour des paroles pleines de cœur et de vœux pour la vigoureuse section de Grandson. Un quatuor improvisé et un orchestre d'accordéons ont égayé l'assemblée ; les discours étaient suivis de chœurs d'ensemble fort bien fournis.

Belle journée vraiment, réussie en tous points grâce à la parfaite organisation présidée par M. Clément, aidé de son Comité tout entier. Nos félicita-



Le délégué du Comité central présente la coupe offerte par la Romande à la section jubilaire de Grandson.

tions les plus sincères aux ouvriers de cette charmante manifestation, ainsi qu'à l'hôtelier qui possède des ressources rares dans la belle salle de banquet et au-dessous encore. Qu'on se le dise, si vous passez par Grandson.

Merci à tous et nos regrets de ne pouvoir en dire davantage, ce qui serait notre désir. Il aurait fallu disposer de plusieurs pages du *Bulletin* pour ne dire qu'une partie seulement de tout le charme éprouvé dans cette journée. S.

*

Contrôle du miel. — Les sociétaires qui désirent faire contrôler le miel de leur récolte sont priés de s'inscrire auprès de M. Numa Clément, président, à Yverdon (Haldimand 31), jusqu'au 1er août prochain. *Le Comité.*

Section de St-Maurice et de Monthey

Le soleil souriant et chaud de cette belle après-midi du 30 mai a vu la joyeuse cohorte des apicultrices et apiculteurs des sections de St-Maurice et Monthey réunis pour leur assemblée annuelle à la Salle communale de Colonges. Notre sympathique Rey-Bellet, président de la section de St-Maurice, souhaita la bienvenue et se plut à souligner le chiffre record de plus de cent participants à cette assemblée. L'assemblée fut suivie d'une conférence par Mlle et M. Péclard sur les maladies des abeilles et la conduite du rucher. Ces exposés clairs et précis furent vivement appréciés et applaudis. Puis ce fut ensuite la visite, par groupes, des ruchers de la commune et le traditionnel verre de l'amitié offert par la Municipalité et les apiculteurs de la localité.

Belle et utile journée qui se termina au rucher et à la pinte de l'ami Ernest, au Buffet de la gare. X.

Béroche et environs

Le 16 mai dernier a vu se réunir la plus grande partie de notre société à Bevaix, au rucher A. Lauber. C'était là un régal pour la vue et une leçon pour beaucoup que de voir avec quels soins, quelle précision et quelle maîtrise tout s'y fait. L'intérieur des ruches n'est pas, comme souvent, le contraire de l'extérieur, mais bien tout aussi impeccable, avec de belles bâtisses et de fortes colonies. En un mot, tout y est du type modèle et lorsque le propriétaire trouve des défauts à son exploitation, il arrache le sourire aux plus exigeants. Si M. Lauber est un modeste qui ne parle pas beaucoup de lui, il serait quand même bon que l'on connaisse mieux ce rucher où tout s'y dégage en exemple. Ce qu'il a pu faire avec beaucoup de colonies, d'autres doivent arriver à le faire, dans une certaine mesure, avec les quelques ruches qu'ils ont.

La suite de cette journée nous appelle au rucher de M. Gander, idéalement situé au pied de la forêt qui escalade la montagne de Boudry. Là, après quelques manipulations et introductions de reines, la parole est donnée à M. Chs Thiébaud qui entretient son auditoire de « la pose des hausses et les essais ». On aime à retrouver parmi nous cet ami de l'apiculture, si justement apprécié, disert et à la parole si imagée.

Les apiculteurs réunis à Bevaix en ont rapporté un bon souvenir.

Pour le 18 juillet, à Vaumarcus, 14 h. 45 :

Visite du rucher de M. André Frutiger et conférence par M. Fankhauser.

Le Comité compte sur la présence de tous les apiculteurs à cette séance. La personnalité du conférencier est certainement d'un très grand attrait.

Section des Alpes

Avis. — La traditionnelle course annuelle aura lieu cette fois dans la région de Gryon. Elle a été arrêtée au *dimanche 8 août 1943*. Le prochain numéro du journal donnera, à ce sujet, tous renseignements. D'ores et déjà, nous faisons auprès de nos sociétaires, de leur famille et des amis un pressant appel en faveur de cette rencontre.

Du 18 juin 1943.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrétaire.

Groupe de Chardonne.

Ce sympathique groupement régional a tenu sa deuxième réunion de l'année dimanche dernier 13 juin chez notre membre M. Henri Barbey-Regamey, en Salauroz, rière Corsier. Excellente après-midi à tous égards qui laissera aux nombreux participants un souvenir durable aussi utile que bienfaisant.

M. Barbey est, en effet, non seulement un apiculteur entendu, mais aussi un collègue des plus accueillants.

Notre hôte nous montra bon nombre de ses ruchées, prises au hasard, des essais, des nucléi. Certes, son matériel n'est plus récent et porte même, ici et là, l'outrage irréparable des ans, mais l'intérieur rachète singulièrement cette déficience par la force et la santé de toutes les colonies. Il nous a été même présenté quelques hausses qui sont moins pleines de vide que celles de la plupart d'entre nous !

Puis quand la cohorte en eut assez, que les piqûres venaient, il fallut s'asseoir à la grande table, dressée devant la maison et nappée de lin authentique, pour prendre le verre de l'amitié ou la tasse de thé accompagné de produits « maison » que Mme et Mlles Barbey passaient et repassaient, pas en vain je vous le promets. Moment heureux des confidences, des questions et des réponses. Enfin les judicieux conseils de M. Fankhauser, président de la section.

Derechef, un sincère merci à la famille Barbey et toute notre gratitude au chef de groupe Ferrari et à son adjoint de nous avoir donné, une fois de plus, l'occasion de nous perfectionner.

Du 18 juin 1943.

A. Porchet.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

Dimanche 16 mai, première réunion pratique de l'année au rucher de M. Paul Voumard, inspecteur, à Bienne. Par une magnifique journée, une dizaine de membres seulement avaient répondu à l'appel du Comité. Notre collègue nous fit voir de magnifiques colonies sur cadres suisses qui ne demandent plus qu'à recevoir la hausse, une de celles-ci avait édifié plusieurs cellules royales, même une de ces majestés nous gratifia de sa sortie.

Dimanche 6 juin, une vingtaine d'apiculteurs fidèles aux réunions se rencontraient à Neuveville. Tout d'abord, ce fut chez notre dévoué président M. Bolle que tout l'essaim s'envola pour visiter de magnifiques colonies dont quelques-unes ont la hausse, mais de ce délicieux nectar pas grande trace, car le temps fut défavorable à nos abeilles. Félicitons notre président pour la belle tenue de son rucher et avec quel amour il soigne toute cette famille d'abeilles. Puis toute la cohorte gravit les pentes du Schlossberg pour visiter le rucher d'un jeune apiculteur, M. Stalder, qui comprend sept Dadant-Blatt logées dans un magnifique rucher. On procéda au marquage de quelques reines et même une de ces jeunes majestés nous gratifia de son vol de fécondation malheureusement suivie de toutes les abeilles ; l'essaim se posa sur un cep, puis remis dans sa ruche.

Après cette visite, une petite assemblée administrative nous réunit au Restaurant du Chasseral où avec plaisir nous avons admis de nouveaux membres. Le président leva la séance à 18 h. 20 en donnant rendez-vous au dimanche 4 juillet, à Orvin.

Le secrétaire : *Stalder Max.*

Section d'Erguel-Prévôté

Réunion de groupe au Fuet le 20 juin.

C'est par un dimanche magnifiquement ensoleillé que se sont rencontrés au Fuet une trentaine d'apiculteurs, dont plusieurs dames. Nous visitons les ruchers de MM. A. Desvoignes et L. Hirchy. De part et d'autre, tout révèle l'ordre la propreté, le soin méticuleux de l'horloger habitué au travail précis. Pourtant, ces belles colonies, à la suite des interminables jours de pluie que nous venons de traverser, sont à sec ou tant s'en faut. Du Fuet, nous descendons à Saicourt, chez M. Petitjean, instituteur, notamment, qui compte à lui seul une trentaine de colonies logées dans du matériel neuf. Comme au Fuet, nous devons faire la triste constatation que toutes ces abeilles sont à la veille de périr de faim. Les propriétaires des ruchers, en prévision de cette famine, ont déjà, comme tous les apiculteurs de la région, épuisé leur réserve de sucre et le mal va grandissant. Que faire ? On décide à l'unanimité d'envoyer de suite deux délégués en haut lieu pour solliciter un supplément de sucre, seul moyen d'éviter une catastrophe certaine.

Malgré tant de misère, une copieuse collation nous est offerte, au cours de laquelle M. A. Paroz, juge, nous entretient sur le Code civil et les abeilles. Puis M. Wiesmann, président, remercie les organisateurs, et c'est la dislocation.

R. Paroz

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Réunion pratique du 20 juin 1943

Une trentaine d'apiculteurs étaient réunis au rucher de M. A. Michel, à Porrentruy. Le temps est superbe et une activité intense anime les ruches. Le rucher coquet de M. Michel est bien situé et bien tenu. Le marquage d'une reine intéresse beaucoup les débutants, ainsi qu'une foule de petits appareils créés par M. Michel. Puis à l'ombre du rucher, une discussion s'engage au cours de laquelle différentes questions sont traitées. *Le contrôle du miel est fixé au 5 juillet.* S'annoncer aux inspecteurs régionaux. Voir bulletin de mai 1943. Puis par petits groupes on se rend au rucher de M. J. Beuret, président, également bien agencé et propre. Dehors une ruche C. T. Calor attire l'attention ; en quelques mots M. Beuret explique la mise en marche de la Calor. Puis de là on va au rucher de M. Ramseyer. Visite de quelques hausses.

Les discussions vont bon train, essaimage, élevage de reines, récolte; on compare résultats et expériences. La réunion se termine et chacun rentre satisfait de sa journée.

Nos vifs remerciements à nos collègues de Porrentruy pour leur gentille réception.
R. Paumier.

NOUVELLES DES RUCHERS

Ed. Fankhauser, Territet. 8 juin. — « Jamais, hiver ne fut plus clément, donc plus miséricordieux aux pauvres gens sans charbon. » — « Les plus vieux apiculteurs ont grand-peine à se souvenir avoir vécu un plus beau printemps. » — « Jamais les ruches ne furent plus belles. » — Nous ont-elles été assez ressasées ces phrases d'une si universelle évidence ! Les tympanes les plus racornis finissaient par en crever. Eh bien ! De toutes ces rassurantes et réjouissantes prémices, que subsiste-t-il aujourd'hui ? Exactement rien. Voici la situation dans toute notre région : Les ruchées sont affaiblies à l'extrême, quelques-unes sont mortes, d'autres ont été sauvées de justesse. Toute ponte a cessé, les mâles sont pourchassés, traînés au dehors avec vigueur. Dès que le mauvais temps survient, il faut nourrir et pas à petites doses. Un collègue a résolument enlevé toutes ses hausses pour distribuer libéralement. . trois litres de bon sirop à toutes ses colonies. « C'est non pas trois, mais six litres qu'il aurait fallu à chacune », déclarait-il avec un accent dramatique. D'autres téléphonaient au président de Section : « Il faut que l'Office de l'Economie de guerre nous autorise à utiliser la réserve de sucre. Nous voulons sauver nos ruches. »

Les arbres fruitiers, splendidement épanouis, n'ont rien donné. Les cerisiers, par exemple, ont fleuri par la vaudaire; le froid et le brouillard ont suivi et tout a « coulé ». Il n'est pas demeuré une seule cerise. Les fleurs des prairies, étrangement rares, n'ont rien donné non plus. Aucune plante n'a vraiment « juté », comme dit l'ami Porchet. Le garde-forestier qui passe affirme préemptoirement : « Vous verrez, vous n'aurez qu'une misérable année. Aucune essence forestière n'a fleuri normalement, quelques-unes pas du tout. Il n'y aura pas de pives, pas de faînes. On n'a pas vu cette année les grandes traînées jaunes sur le lac (qui proviennent des nuages de pollen de sapins). Voyez ces tâches brunes là-haut, dans la forêt. Ce sont de jeunes foyards qui ont gelé. Ces gelées des dix premiers jours de mai ont été vraiment meurtrières. Nos forêts en ont grandement pâti. La sève semble en être restée paralysée. Tandis que l'an passé, un grand nombre de sapins ont été écimés sous le poids considérable des cônes. Vous ne pouvez plus guère compter un peu que sur la miellée des tilleuls. » (Ajoutons : Et celle des châtaigniers.) Et ce garde-forestier ne se doute pas qu'il soulève là un problème, qu'il pose une question essentielle pour les apiculteurs. Il semble penser, en effet, qu'il existe une corrélation étroite entre la floraison des arbres forestiers et la production du nectare. Le débat est ouvert sur ce point et la parole est aux observateurs scrupuleux de la Nature. Y a-t-il réellement concordance, indépendance ? Les années à pives, etc. sont-elles aussi des années à miel ? Toute la question est là. —

Involontairement, la pensée se reporte en arrière. Reversons-nous ces instants de plénitude heureuse où l'on se surprend à s'attarder à l'entrée d'une ruche à écouter, à savourer ce souffle puissant et doux à la fois, ce soyeux bruissement d'ailes empressées, ces incessantes allées et venues ? Aucune rôdeuse devant les trous de vol, aucune bataille. Aucune autre préoccupation ne semble toucher les abeilles que celle d'amasser cette rosée, capiteuse et parfumée, que Dieu dispense généreusement à toutes. C'est la paix universelle dans l'abondance. — Oui, reviendront-ils, revivrons-nous ces instants d'heureuse plénitude ? Ils ne devraient point trop se faire attendre, car le terme fatal approche, même rapidement. —

A. Paratte-Gigon. — Saignelégier, le 24 mai 1943.

Après un printemps qui promettait beaucoup par le splendide essor des ruches, je crains que nous soyons obligés de dire comme à la roulette : « Rien ne va plus. » Les dents-de-lion sont fanées et nos abeilles en ont eu à peine la vue.

La semaine passée, la bascule a enregistré une petite hausse de 2 kg. 250 depuis mardi à samedi soir, c'est tout ce que nous avons comme récolte jusqu'à présent et encore dimanche soir il en manquait déjà 200 gr. par évaporation et consommation de la ruche, une très forte colonie. Il serait temps que le temps favorise un peu... beaucoup la récolte, car dans deux-trois semaines ce sera trop tard.

J'ai fait un élevage de reines qui a bien réussi et comme tous les collègues je veux encore espérer. Je voudrais bien donner satisfaction aux autorités de taxation qui me demandent des précisions sur mon revenu comme apiculteur... et pouvoir leur dire autre chose que l'appréciation du bon papa d'un de mes amis qui disait à son fils : « Te saie les essattes les bouennes annaies on n'y piait ran », ce qui, en bon français, se dit : « Tu sais, les abeilles, eh bien les bonnes années on n'y perd rien ! »

Espérons encore que 1943 sera une bonne année et qu'on n'y perdra rien, car autrement on y perdrait tout, car il a fallu chez nous entamer sérieusement la réserve de 4 kg. par ruche et il n'en reste pas grand'chose. Comment aurait-il fallu procéder pour réussir à garder cette réserve et en même temps empêcher nos colonies de mourir de faim ? Depuis le 30 avril, la consommation était de 6 kg. 300 jusqu'au 13 mai.

Voilà quelques nouvelles de mes cinquante-neuf ruches qui, j'oubliais de vous le dire, ont toutes bien passées l'hiver : pas une manquante, pas une orpheline, c'est la seule bonne nouvelle et je n'y pensais plus.

Espérance quand même, c'est une qualité bien nécessaire à celui qui veut garder des abeilles, l'espérance de s'enrichir sans jamais y parvenir !...

Julien Wehren. — Château-d'Oex, le 16 juin 1943.

Les ruches ont bien hiverné : les abeilles sont vives et saines, pas grande mortalité ; diminution de la ruche sur bascule du 14 octobre 1942 au 19 avril 1943 : 6 kg. 300.

Du 15 avril au 10 mai, beaucoup de vent et de pluie, mais les colonies se sont développées et du 10 mai au 31 les apports ont été de 6 kg. 100 net. Maintenant nous voici le 16 juin avec onze jours pluvieux plus ou moins et vent froid, ce qui fait que les apports de mai disparaissent cette quinzaine de juin ; espérons que cela changera pour nous aider à remonter le moral. Une partie des hausses est entièrement vide quoique archipleine d'abeilles.

J'offre à vendre mes

10 SUPERBES COLONIES D.-B.

avec récolte de miel. (Reines souches excellentes.

S'adresser à **Alex Perotti**, gare C. F. F., **Couvet** (Neuchâtel).

La publicité

dans le « Bulletin de la Société Romande d'Apiculture » **porte et rapporte beaucoup.**

**JARDIN 'D'APICULTURE
MENDRISIO (TESSIN)**

MARIO PASTA

A vendre en **juillet et août, petites colonies sur 3 cadres D.-B.**
avec **reines de race italienne sélectionnées.**